

Présentation de l'Association de Parents d'Elèves

L'association des parents d'élèves (APE) est une association qui participe activement au financement des projets de l'équipe pédagogique en organisant de nombreuses manifestations comme : les ventes de pizzas, le marché de Noël, la fête de Noël, la venue du Père-Noël à l'école, le concours de palets, le carnaval, la fête de l'école,...



Grâce à l'argent récolté, les enseignants proposent de nombreuses activités. C'est aussi en partie grâce à l'APE que des séjours ont lieu.

L'APE est composée d'une vingtaine de parents. C'est une équipe de parents bénévoles entourés de membres actifs où se mêlent sérieux, motivation, bonne entente et parties de rigolade.

Nous vous souhaitons la bienvenue à l'école de La Fontaine et espérons vous rencontrer lors de futures manifestations !

Si vous souhaitez entrer en contact avec nous, sachez que nous avons un site internet, une page Facebook ainsi qu'une adresse mail : apecherveux@gmail.com.

Site : <https://apecherveux.wordpress.com/>



CALENDRIER SCOLAIRE 2023 - 2024

Rentrée scolaire des élèves	Lundi 4 septembre 2023
Vacances de Toussaint	21 octobre au 6 novembre 2023
Vacances de Noël	Du samedi 23 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024
Vacances d'hiver	Du samedi 17 février au lundi 04 mars 2024
Vacances de printemps	Du samedi 8 avril au lundi 24 avril 2024
Pont de l'Ascension	du mercredi 07 mai au lundi 13 mai 2024
Vacances d'été	Début des vacances d'été le samedi 6 juillet 2024

Contacts utiles

Mairie : 05.49.75.01.77
mairie.cherveux@wanadoo.fr

Restaurant scolaire :

Mme Papot
05.49.75.02.70

Périscolaire : M. Guillard
06.80.21.43.60

Accueil de Loisirs (Mercredi) :

Mme Rossignol
07.89.98.24.71
alshcherveux@cc-hvs.fr

Inscriptions :
<https://hautvaldesevre.portail-familles.net/>



Brochure d'accueil

Ecole primaire La fontaine Cherveux



Téléphone : 05.49.75.02.10

Courriel : ce.0790526T@ac-poitiers.fr

Site : <http://ecoles.ac-poitiers.fr/cherveux/>



Bienvenue à l'école primaire la Fontaine de Cherveux



Ce livret d'accueil a pour objectif de créer un lien entre vous, parents, et l'équipe pédagogique. Nous avons compilé quelques informations pratiques sur l'école.

Ce livret va vous permettre de découvrir le fonctionnement de notre école primaire et ainsi faciliter votre intégration au sein de la communauté éducative.

La réussite de vos enfants dépend largement du dialogue qui va s'établir entre l'équipe pédagogique et vous ainsi que de votre implication dans l'accompagnement de leur parcours.

Projet d'Accueil Individualisé

Si votre enfant est atteint d'une maladie nécessitant des précautions ou un traitement particulier sur le temps scolaire, un P.A.I. pourra être mis en place conformément à la circulaire du 8 septembre 2003 relative à l'accueil des enfants atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période.

Ce P.A.I. ne sera élaboré qu'à votre demande. La PMI ou le CMS de St Maixent vous fourniront le formulaire spécifique. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la directrice ou de l'enseignante de votre enfant.

- ◆ PMI - Secrétariat PMI : 05.49.76.22.92
- ◆ CMS St Maixent - Mme Veillon : 05.49.05.68.63

Les horaires de l'école

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
4 classes de la Petite section au CP *	9H00-12H00 13H30- 16H30	9H00-12H00 13H30- 15H00	9H00 -12H00	9H00-12H00 13H30- 16H30	9H00-12H00 13H30- 15H00
5 classes du CE1 au CM2 *	9H00-12H30 14H00- 15H00	9H00-12H30 14H00- 16H30	9H00 -12H00	9H00-12H30 14H00- 15H00	9H00-12H30 14H00- 16H30
15h00 à 16h30 : APS ou APC	Activités Péri Scolaires ou Activités Pédagogiques Complémentaires				

La communauté éducative de l'établissement

◆ **L'équipe pédagogique** est composée de 11 enseignants assurant les cours dans ces 9 classes. Trois agents communaux assurent une aide complémentaire aux enseignants des sections maternelles. Un éducateur sportif municipal est mis à disposition (12 heures/semaine) du groupe scolaire comme accompagnateur et intervenant agréé auprès des enfants.



◆ **Une équipe d'animateurs diplômés** prend en charge les enfants sur les temps périscolaires et le mercredi en centre de loisirs.

Horaires de la garderie :
Dès 7h00 le matin et jusqu'à 19h00 le soir.

◆ **Des personnels employés par la commune** assurent diverses missions dans le groupe scolaire : restauration le midi, centre de loisirs et surveillance, ménage et entretien des locaux, bibliothèque, animation lecture, ...

Restauration scolaire

La restauration scolaire de l'école est confiée à la Société SARCEL. Les repas sont livrés en liaison froide dans les locaux de la cantine.

La Collectivité organise deux services de restauration de 12h00 à 13h50.

Restauration des élèves de maternelle au CP : Service à table de 12h00 à 12h50

Restauration des élèves de CE1 au CM2: Service de 13h05 et 13H45

Le service est assuré par le personnel intercommunal qualifié qui exerce ses fonctions sous la responsabilité du Maire.

◆ Pour les enfants de maternelle, une serviette en tissu avec une attache élastique sera fournie par la municipalité et lavée tous les jours par le personnel.

◆ Pour les enfants du primaire, une serviette en papier sera fournie à chaque repas.



Inscriptions à la Mairie.